



Commune de Bayenghem-lez-Eperlecques

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le premier mars, à dix-neuf heures et trente minutes, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, suivant convocation du dix-sept février deux mil seize, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire.

Etaient Présents Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire, Monsieur Philippe LAVOGIEZ, Maire-Adjoint, Madame Denise KATRA, Mesdames Marie-Antoinette RAYMOND, Jennifer DELTOMBE, Murielle DELEZOIDE, Maité BRUYNNOGHE, Messieurs Benoît BECQUET, Marc JONAS, Willy SCHRAEN, Sylvain IKET, Hervé DEBARRE, Vincent KERCKHOVE, Alain ZEGRE, Conseillers Municipaux.

Monsieur Michel BRAME donne procuration à Monsieur le Maire

La majorité étant atteinte, les membres en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Marc JONAS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'il accepte, assisté des Services Administratifs, pour rédiger les Procès-verbaux de séance, l'assister dans les opérations de vote et de tenue du Registre des Délibérations conformément à l'article L2121-15 du CGCT. Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu du dix-neuf janvier deux mille seize et propose la signature du Registre précisant l'article 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, le compte-rendu du dix-neuf janvier deux mille seize est adopté. Les Membres présents formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à dix-neuf heures quarante minutes.

=====

Délibération 16 03 04

RENOVATION VOIRIE RUE DE LA NOIRE BARRIERE ET CHEMIN DES BIFQUES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le plan de financement pour la rénovation des voiries

Plan de financement de l'opération

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
* Acquisition immobilière	0 €	- Conseil général	10 665.25€	25%
TRAVAUX	42 661.00 €	- Autre (à détailler)		
Autres (honoraires)		- CASO	8 532.20	20 %
Coût total de l'opération	42 661.00 €	Sous-total	19 197.45€	45%
		- Fonds propre	23 463.55€	55%

		Sous-total	23 463.55€	55%
TOTAL base éligible	€	Total de ressources	42 661.00€	100%

Le Conseil oui l'exposé et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à établir les demandes de subvention

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires pour la rénovation des rue de la Noire Barrière et Chemin des Bifques

fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Publié et rendu exécutoire le premier mars deux mille seize

A Bayenghem-lez-Eperlecques, le premier mars deux mille seize

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

JEAN-MICHEL BOUHIN



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

24 MARS 2016